

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 07 Avril 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 23

Absents excusés : 04

Absents : 02

Procurations : 04

Sens du Vote

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 03

Par suite d'une convocation en date du 01 Avril 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Lundi 07 avril à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Ernard BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGO, Audrey BOURSEAU, Gaston GERAN, Aline TOI, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absents excusés : Christiane COLET-BAILLET, Christopher GERAN, Sonia JEREMIE-CAMALET, Luigi LANCASTRE.

Absent : Esther JEREMIE AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Christiane COLET BAILLET donne procuration à Ernard BOULON, Christopher GERAN donne procuration à Anne-Marie CANGO, Sonia JEREMIE CAMALET donne procuration à Louis-Jules DARES, Luigi LANCASTRE donne procuration à Ketty LANCIEN.

Secrétaire de séance : Virginie GUILLAUME

N° de délibération : 08
Date de transmission
en préfecture :

14/04/2025

Election de Miss Vieux-Habitants 2025

Monsieur le Maire expose :

Que dans le cadre du « Mai Habissois » 2025, la ville de Vieux-Habitants souhaite organiser l'élection de MISS VIEUX-HABITANTS 2025.

Il poursuit en disant que cette élection est programmée le 30 avril 2025 et la nouvelle Miss succédera à Mélinda GUERET qui a été élue en 2019 !

Il précise que le coût global de cette opération est estimé à **56 042,80 €** dont les modalités financières sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Election de Miss Vieux-Habitants Budget prévisionnel			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Prestation « Caraïbe Fondation »	26 700,00 €	Ville de Vx-Habitants	32 026,00 €
Sécurité	5 562,80 €	100 places VIP	2 500,00 €
Fleurs	800,00 €	Dons en nature	5 954,00 €
Service de gardiennage	2 500,00 €	Sponsoring	10 000,00 €
Décoration de scène	2 000,00 €	Don sécurité	5 562,80 €
Journée détente	1 774,00 €		
Location de chapiteaux	880,00 €		
Réception (60 repas)	600,00 €		
Cocktail pour 100 personnes	2 500,00 €		
Podium	8 344,00 €		
Sonorisation écrans	4 382,00 €		
Montant total	56 042,80 €	Montant total	56 042,80 €

Il termine en invitant l'assemblée à se prononcer sur cette opération

Le Conseil municipal

Où l'exposé Maire,

Après avoir délibéré,

Décide à la majorité

Article 1 : D'approuver l'élection de Miss Vieux-Habitants 2025

Article 2 : De valider le Budget Prévisionnel de ce projet ainsi que le Plan de Financement tels que proposés ci-dessus.

Article 3 : D'imputer sur le BP 2025 la participation communale.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les divers partenaires pour leur participation.

Article 5 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document inhérent à cette affaire.

Article 6 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région et à Madame la Comptable Publique.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 14/04/2025

Pour expédition conforme

Le Maire



Jules OTTO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr